



Munich Personal RePEc Archive

Profile and Correlates of Poverty in the Central African Republic in 2008

Backiny-Yetna, Prospere and Wodon, Quentin

World Bank

September 2010

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/34416/>

MPRA Paper No. 34416, posted 01 Nov 2011 01:51 UTC

Profil et corrélats de la pauvreté en République Centrafricaine en 2008

Prosper Backiny-Yetna et Quentin Wodon¹

Résumé

Ce papier présente un profil de base et une analyse des corrélats de la pauvreté en République Centrafricaine à partir des données de l'enquête centrafricaine pour le suivi-évaluation du bien-être réalisée en 2008 par l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et sociales. Les estimations sont obtenues suivant l'approche du coût des besoins de base des ménages. La pauvreté affecte près des deux tiers de la population, particulièrement en milieu rural. Parmi les sous-groupes les plus touchés on peut noter les agriculteurs et les ménages dont le chef a un faible niveau d'instruction, ainsi que les ménages dont la taille est élevée. Les régions les moins touchées sont celles de la capitale Bangui et de l'Equateur.

Mots-clé : Pauvreté, République Centrafricaine

Classification : I32

Profile and Correlates of Poverty in the Central African Republic in 2008

Abstract

This paper presents a basic profile and analysis of the correlates of poverty in the Central African Republic using data from the Central African survey for the monitoring and evaluation of well-being conducted in 2008 by the Central African Institute of Statistics and Economic and Social Studies. The estimates of poverty are obtained following the cost of basic needs methodology. Poverty affects almost two thirds of the population, particularly in rural areas. Among the most affected subgroups are farmers and households whose head has a low level of education, and household with many members. The regions least affected are those of the capital Bangui and Equator.

Keywords: Poverty, Central African Republic.

Classification : I32.

¹ Ce travail a été organisé dans le cadre d'un soutien à l'analyse de la pauvreté réalisé par la Banque Mondiale pour l'ICASEES, et a bénéficié d'une présentation dans le cadre d'un atelier de dissémination tenu à Bangui en décembre 2009. Les analyses et opinions émises sont celles des auteurs et n'engagent cependant ni l'ICASEES, ni la Banque Mondiale, ses Directeurs Exécutifs ou les pays qu'ils représentent.

1. Introduction

La République Centrafricaine (RCA ci-après) est un pays enclavé d'Afrique centrale partageant des frontières avec le Tchad au Nord, le Soudan à l'est, la République Démocratique du Congo au sud et le Cameroun à l'ouest. Le pays a une superficie d'environ 623.000 km² pour une population de près de 4,2 millions d'habitants en 2008. La majeure partie du pays est couverte de savanes dans le nord et de la forêt équatoriale dans le sud. L'économie est dominée par l'agriculture qui compte pour un peu plus de la moitié du PIB. Les principales cultures sont le manioc, les arachides, le maïs, le sorgho, le plantain, etc. Mais le pays produit également du coton et du café qui sont destinés à l'exportation. Le secteur secondaire, avec les industries minières, concentre un cinquième du produit intérieur brut, le diamant étant le principal produit d'exportation. Les services comptent pour le quart restant du PIB.

En partie suite à plusieurs années d'instabilité politique, la RCA est aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres au monde (voir par exemple Charny et Woodfork, 2007 ; International Monetary Fund, 2010 ; World Bank, 2011). Un profil de pauvreté élaboré en 2007 sur la base d'une enquête auprès des ménages réalisée en 2003 a suggéré qu'environ deux-tiers de la population vivait dans la pauvreté (Banque mondiale, 2007). Les rapports du PNUD sur le Développement Humain classent le plus souvent la R.C.A. parmi les trois ou quatre pays les plus pauvres selon l'Indice de Développement Humain. Outre le fait que deux tiers de la population vive en situation de pauvreté, les indicateurs d'éducation et de santé sont parmi les plus bas du monde. L'espérance de vie serait inférieure à 40 ans ; la mortalité infantile est élevée et un tiers des enfants d'âge scolaire ne sont pas à l'école. Enfin, une part importante de la population est déplacée à l'intérieur du pays suite aux conflits récents et vit dans des conditions précaires.

Afin d'aider les populations à améliorer leurs conditions de vie, les autorités du pays ont élaboré un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) en partie sur la base du diagnostic de la pauvreté évoqué ci-dessus. Les priorités du DSRP s'articulent entre autres autour des thèmes suivants: (i) consolidation de la paix et de la sécurité; (ii) amélioration de la gouvernance et des capacités au sein du secteur public; (iii) promotion de la stabilité macroéconomique et de la croissance; et (iv) amélioration de l'accès aux services et à l'infrastructure de base (République Centrafricaine, 2008).

Malgré l'existence d'un diagnostic de la pauvreté pour 2007, au moins trois raisons conduisent à élaborer un nouveau profil de la pauvreté qui fait l'objet du présent article. En premier lieu l'étude de 2007 a été réalisée sur la base de données de l'ECV (enquête sur les conditions de vie des ménages), une enquête ayant eu lieu dans des conditions très difficiles en 2003 alors même que le pays sortait juste d'un conflit armé. Même si ce travail a permis de comprendre les contours de la pauvreté et a été utile pour l'élaboration du CSLP, les conclusions du travail demandaient qu'une nouvelle enquête de meilleure qualité soit réalisée, enquête qui servirait à établir la situation de base de la pauvreté en RCA pour les actions futures de suivi-évaluation des politiques et programmes de développement. Deuxièmement, la couverture de l'enquête de 2003 n'était pas tout à fait nationale, le département de Vakaga n'ayant pas pu être couvert en raison de l'insécurité. Troisièmement, le pays a été affecté par la crise économique de 2008 et en particulier la hausse des prix alimentaires et des produits pétroliers, et il est important d'avoir de nouvelles estimations de base pour savoir si cette crise a fortement affecté la population (sur l'impact de la crise, voir par exemple Jauer, 2009 ; Keller,

2010 ; Mercy Corps, 2010 ; et Salmon et al., à paraître). Pour ces raisons, l'ICASEES (Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et sociales) a réalisé au cours de l'année 2008, avec l'assistance technique de la Banque mondiale une nouvelle enquête nationale auprès des ménages dénommée ECASEB (enquête centrafricaine pour le suivi-évaluation du bien-être).

La présente étude est relative au profil de pauvreté qui est obtenu avec cette enquête. L'article est structuré comme suit. La section 2 présente la méthodologie de mesure de la pauvreté utilisée. La section 3 est relative au profil de pauvreté et notamment aux différences de pauvreté entre les différentes régions du pays ou en fonction des caractéristiques des ménages. La section 4 traite des corrélats de la pauvreté, c'est-à-dire des facteurs microéconomiques qui peuvent aider à expliquer les différences de pauvreté entre différentes catégories de populations à partir des techniques de régression. La section 5 conclut.

2. Méthodologie de mesure de la pauvreté

Les comparaisons de la pauvreté nécessitent de disposer de trois éléments : un indicateur de mesure du bien-être, un seuil de pauvreté, c'est-à-dire un seuil de l'indicateur de bien-être en deçà duquel un ménage sera considéré comme pauvre, et des mesures de la pauvreté (voir par exemple Ravallion, 1994, et Coudouel et al., 2002). Les choix effectués dépendent de la nature des données disponibles et des contraintes de comparabilité (dans le temps ou dans l'espace). Dans le cas de la RCA, une enquête sur les conditions de vie des ménages (ECV) a été réalisée en 2003 et à priori les travaux de la présente enquête devraient s'appuyer sur ces derniers afin de dégager les tendances de la pauvreté. Mais l'enquête de 2003 avait été menée dans des conditions difficiles. Malgré qu'elle ait permis d'élaborer un diagnostic de la pauvreté à un moment où le pays manquait cruellement de données, les limites suivantes avaient été relevées: Couverture géographique incomplète de l'enquête qui avait été conçue indépendamment en milieu urbain et rural; Absence de coefficients d'extrapolation qui n'ont été calculées qu'à posteriori ; Absence d'informations sur les prix ; Absence d'informations importantes pour des analyses pertinentes. Compte tenu de ces difficultés, il a été retenu qu'une nouvelle enquête serve de base pour le suivi-évaluation de la pauvreté dans le pays. Par conséquent, la méthodologie adoptée dans la présente étude n'a pas cherché une comparaison directe avec l'enquête de 2003 ; et quoi qu'il en soit, la comparaison serait difficile eu égard à la nature différente des deux enquêtes.

2.1. Indicateur de bien-être

Les données servant à l'analyse sont issues de l'enquête centrafricaine pour le suivi-évaluation du bien-être (ECASEB) réalisée par l'ICASEES au cours de l'année 2008. L'enquête porte sur un échantillon de près de 7000 ménages et avait pour objectifs de fournir les informations nécessaires à l'évaluation de la pauvreté et de permettre le renforcement des capacités des compétences nationales dans le domaine de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des données statistiques. L'enquête est de type QUIBB (Questionnaire unifié sur les indicateurs de base du bien-être). Le questionnaire de base collecte des informations sur les caractéristiques sociodémographiques (composition du ménage, santé, éducation et emploi des membres du ménage), caractéristiques du logement, accès aux infrastructures de base et perception de la

pauvreté. Un second questionnaire plus détaillé porte sur la consommation et les revenus des ménages ; en particulier les transferts entre ménages.

L'indicateur de bien-être, qui est un agrégat de consommation des ménages par équivalent-adulte, est construit en trois étapes. D'abord, on calcule un agrégat de consommation au niveau du ménage. Ensuite, pour tenir compte des différences dans la composition des ménages, on le normalise en divisant l'agrégat de consommation par le nombre d'équivalents-adulte du ménage. Enfin on procède à une dernière normalisation en divisant l'agrégat par un déflateur spatial qui prend en compte les différences dans le coût de la vie entre les régions, différences provenant par exemple de sources d'approvisionnement différentes, de coûts de transport et autres coûts de transaction. L'agrégat comprend les dépenses alimentaires (y compris les repas pris à l'extérieur du ménage); la consommation alimentaire non monétaire résultant de l'autoconsommation et des dons ; la valeur d'acquisition des biens non durables et des services ; une estimation de la valeur d'usage des biens durables ; et la valeur imputée du logement pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement par un tiers.

L'estimation de la consommation alimentaire annuelle (achat, autoconsommation et cadeaux reçus) ne pose pas de difficulté particulière. Le principe général était de relever les informations portant sur la consommation habituelle (moyennes mensuelles) et non les informations factuelles. Pour l'autoconsommation et les cadeaux, on a relevé pour chaque produit ou groupe de produits le nombre moyen d'unités consommées en moyenne par mois, le prix moyen d'une unité et le nombre de mois de consommation. La multiplication de ces 3 variables donne la consommation annuelle du produit issue de cette source. S'agissant des autres achats (ils figurent dans la section des dépenses courantes), on a relevé la valeur mensuelle moyenne de la consommation et le nombre de mois de consommation et il a suffi de multiplier les deux variables pour obtenir la valeur annuelle de la consommation.

Tout comme pour l'alimentation, la technique d'estimation de la consommation annuelle en biens non durables et services ne présente pas de problème particulier. Quand ces dépenses de consommation non alimentaires sont consignées dans la section sur les « dépenses courantes », elles sont traitées comme la consommation alimentaire. Quand elles figurent dans la section « dépenses moins fréquentes », la valeur annuelle de la consommation est obtenue en multipliant la consommation observée par la fréquence d'observation². Dans tous les cas, on a fait attention à éviter les doubles-emplois, ainsi les trois rubriques présentes à la fois dans les deux sections « dépenses courantes » et « dépenses moins fréquentes » ne sont comptabilisées qu'une fois.

Pour ce qui est des biens durables, c'est la valeur d'usage qui est considérée comme la consommation annuelle du produit. Pour calculer cette valeur d'usage, un taux d'amortissement a d'abord été calculé pour chaque bien. Le taux d'amortissement a été estimé à partir du stock de biens recensés dans les ménages, de leur valeur d'acquisition et de leur valeur au coût de remplacement. Ce taux d'amortissement est calculé pour chaque bien comme la valeur médiane des taux de tous les ménages (cela évite les valeurs aberrantes). En multipliant le taux d'amortissement par la valeur d'acquisition du bien et le nombre de biens dont dispose le ménage, on obtient la consommation en bien durable (valeur d'usage). Il est à noter dans la section J relative aux biens durables, il y a également des biens de production ; ces derniers ne sont pas pris en compte dans

² Cette fréquence est 4 ou 1 selon que la période de rétrospection considérée est 3 ou 12 mois

l'agrégat de consommation des ménages³. Enfin un loyer a été imputé aux ménages propriétaires de leur maison (propriétaires et en location vente), aux ménages logés gratuitement et à ceux qui sont locataires et qui auraient omis de déclarer le loyer payé. Ce loyer imputé a été calculé à partir d'une régression linéaire sur les ménages en location avec comme variable dépendante le logarithme du loyer et comme variables indépendantes les caractéristiques du logement et les variables dichotomiques de la région et du milieu.

L'indicateur de bien-être calculé au niveau du ménage est ensuite normalisé en le divisant par le nombre d'équivalent adultes du ménage (voir le tableau 1 pour les poids utilisés). Enfin, la dernière normalisation consiste à diviser l'agrégat par un déflateur spatial du coût de la vie. Un déflateur est calculé pour chacune des sept régions. Le déflateur d'une région est le seuil de pauvreté de la région divisé par le seuil de pauvreté de Bangui (voir la section 2.2 ci-après pour le calcul des seuils de pauvreté).

Tableau 1 : Echelle d'équivalence

	Homme	Femme
Moins d'un an	0,255	0,255
1 à 3 ans	0,450	0,450
4 à 6 ans	0,620	0,620
7 à 10 ans	0,690	0,690
11 à 14 ans	0,860	0,760
15 à 18 ans	1,030	0,760
19 à 50 ans	1,000	0,760
51 ans et +	0,790	0,660

Source : RDA 10th edition ; National Academy Press, 1989 ; Washington D.C

2.2. *Seuils de pauvreté*

Après l'indicateur de bien-être, il faut disposer d'un seuil de pauvreté monétaire. Ce seuil est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non pauvres de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux. La difficulté est de définir ces besoins minima (alimentaires et non alimentaires). La méthode du coût des besoins de base a été utilisée pour construire le seuil. Cette méthode consiste à déterminer dans un premier temps un seuil de pauvreté alimentaire et, à y ajouter ensuite un montant correspondant aux besoins de base non alimentaires.

Le seuil de pauvreté alimentaire est calculé à partir du coût de la consommation d'un certain nombre de Kilocalories qui permet de subsister. En fonction des pays, les normes utilisées varient de 1800 à 3000 Kilocalories par adulte et par jour. Un panier de 31 biens les plus consommés par les ménages et représentant près de 80 pourcent de la consommation alimentaire a été défini (voir le tableau 2). Les quantités consommées dans le panier sont estimées en excluant les ménages trop pauvres dont les habitudes de consommations peuvent différer des autres ménages en pauvreté ou proches du seuil de pauvreté (on a simplement exclu les ménages du premier décile de consommation). Ce panier est une moyenne nationale, ainsi le panier reflète les habitudes de consommation de toutes les régions.

³ Les produits non pris en compte sont ceux qui portent les codes 28 à 46 de la section J, « Biens durables ».

Pour conserver un minimum de comparaison avec l'enquête de 2003, on a retenu la même norme de 2100 Kcal par adulte comme cela a été le cas pour cette enquête ; quoique les dépenses de consommation de 2003 paraissent plus élevées que celles de 2008 (par exemple, le niveau de consommation énergétique moyen du panier de 2003 était de l'ordre de 1300 Kcal par adulte et par jour, suite probablement à des erreurs de mesure, alors que pour la présente enquête, ce niveau est de près de 2100 Kcal). Cette norme retenue, la valorisation de ce panier aux prix de chaque région a permis de déterminer le seuil de pauvreté alimentaire de la région (Z_a).

Tableau 2 : Panier de consommation pour le calcul du seuil de pauvreté alimentaire

Produit	Valeur énergétique pour 100 gr	Consommation quotidienne initiale		Consommation quotidienne pour le panier	
		Grammes	Kilocalories	Grammes	Kilocalories
Riz local	364	24.5	89.1	23.4	85.1
Maïs	86	51.1	44.0	48.8	42.0
Farine de maïs	358	10.6	38.1	10.2	36.4
Pain	261	24.3	63.3	23.2	60.5
Beignets	243	90.4	219.6	86.3	209.7
Manioc en tubercules	149	80.6	120.1	77.0	114.7
Farine de manioc	363	91.5	332.3	87.4	317.4
Bâtons manioc/chicouangue	259	49.4	128.0	47.2	122.2
Manioc en cossette	126	183.7	231.4	175.4	221.0
Banane plantain	135	13.2	17.9	12.6	17.1
Arachides	549	30.7	168.6	29.3	161.0
Autres légumineux	16	4.7	0.7	4.4	0.7
Pâtes d'arachides	592	7.0	41.3	6.7	39.4
Huile de palme	873	20.1	175.2	19.2	167.3
Huile d'arachide	884	6.6	58.7	6.3	56.1
Tomates fraîches	21	10.1	2.1	9.6	2.0
Gros oignons	41	6.7	2.7	6.4	2.6
Feuilles de manioc	91	199.0	181.1	190.1	173.0
Gboudou	89	11.8	10.5	11.3	10.0
Koko (gnetum)	89	7.2	6.4	6.8	6.1
Gombo frais	42	8.7	3.7	8.3	3.5
Poulet	139	4.3	6.0	4.1	5.7
Boeuf	417	28.6	119.2	27.3	113.9
Mouton/chèvre	215	3.1	6.7	3.0	6.4
Antilope/gazelle/biche	182	8.9	16.2	8.5	15.5
Singe	182	2.4	4.4	2.3	4.2
Sibissi	182	2.7	5.0	2.6	4.7
Carpes	135	5.4	7.2	5.1	6.9
Poissons fumés	374	2.4	9.0	2.3	8.6
Insectes (chenilles, etc.)	121	3.3	3.9	3.1	3.8
Sucre en poudre	400	21.5	86.2	20.6	82.3
Total			2198.7		2100.0

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ECASEB.

Pour le seuil non alimentaire, une norme basée sur les besoins en kilocalories n'existe pas. On prend alors comme seuil de pauvreté non alimentaire la consommation non alimentaire des ménages dont la consommation totale par équivalent-adulte est tout juste égale au seuil de pauvreté (Ravallion, 1996). Pour calculer ce seuil de pauvreté non-alimentaire, on retient les ménages dont la consommation totale est à plus ou moins 10 pourcent du seuil de pauvreté alimentaire. La dépense moyenne non alimentaire par équivalent-adulte de ces ménages donne le seuil de pauvreté non alimentaire (Z_{na}). Par conséquent le seuil de pauvreté total est $Z = Z_a + Z_{na}$. Les estimations des seuils de pauvreté obtenus sont présentées au tableau 3.

Tableau 3 : Seuils de pauvreté par région, FCFA

Region	Par équivalent/adulte par an			Par équivalent/adulte par jour		
	Alimentaire	Non alimentaire	Total	Alimentaire	Non alimentaire	Total
Plateaux	193674	55621	249295	530.6	152.4	683.0
Equateur	157952	47249	205201	432.7	129.4	562.2
Yadé	168480	51063	219543	461.6	139.9	601.5
Kagas	174361	41869	216230	477.7	114.7	592.4
Fertit	166108	45679	211788	455.1	125.1	580.2
Oubangui	99610	26010	125620	272.9	71.3	344.2
Bangui	178360	808951	259256	488.7	221.6	710.3

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ECASEB.

A ce stade il convient de faire plusieurs remarques. D'abord les prix utilisés dans les régions ne font pas la distinction entre les milieux urbain et rural ; en fait il s'agit des prix relevés en milieu urbain uniquement. Généralement les prix des denrées alimentaires sont plus faibles en milieu rural et ceux des produits non alimentaires y sont plus élevés. Etant donné l'importance de l'alimentation dans la consommation des ménages, le fait d'utiliser les mêmes prix en milieu urbain et rural pourrait conduire à des taux de pauvreté un peu plus élevés en milieu rural. Toutefois, le fait que ces prix soient ventilés par région devrait atténuer ce problème. De plus, la situation est meilleure qu'en 2003 où les prix n'existaient que pour Bangui.

Ensuite on peut noter que le seuil de pauvreté de Bangui en 2008 est près de 1.7 fois plus important que le seuil de 2003, qui était de 156.079 FCFA alors que les prix augmentent difficilement de plus de 15 pourcent sur la période (des augmentations plus sensibles des prix se sont faites sentir en 2008 après la mise en œuvre de l'enquête). En valeur réelle, le seuil de 2008 est donc plus élevé que celui de 2003. Pour cette raison, la comparaison entre 2003 et 2008 n'est pas rigoureuse. Une des raisons pour le seuil de pauvreté plus élevé en 2008 est probablement la meilleure mesure de la consommation pour cette année, ce qui augmente la fois l'agrégat de consommation et le seuil de pauvreté. On peut aussi noter le seuil relativement bas de la région de l'Oubangui comparativement à celui des autres régions. La raison en est le niveau bas des prix de cette région, tels qu'ils ont été relevés dans l'enquête. Enfin, pour ne pas manipuler plusieurs seuils de pauvreté, le seuil de Bangui est retenu comme seuil national de pauvreté. On retient donc que le seuil de pauvreté en 2008 est de 259.256 FCFA par équivalent-adulte et par an. Les autres seuils sont utilisés pour calculer un déflateur spatial de la consommation des ménages afin de ramener la consommation de chaque région aux prix de Bangui.

2.3. Mesures de pauvreté

Après avoir défini un agrégat de bien-être et construit un seuil de pauvreté monétaire, il reste à déterminer des mesures de la pauvreté. A cet effet, trois mesures sont utilisés dans cette étude. Il s'agit de l'incidence ou taux de pauvreté (notée P_0), de la profondeur ou intensité (notée P_1) et de la sévérité de la pauvreté (notée P_2). Ces indicateurs font partie d'une classe dénommée P_α (Foster et al., 1984) dont la forme générale est :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha 1(Y_i < Z)$$

où n désigne le nombre total de personnes de la population ; Z est le seuil de pauvreté monétaire ; Y_i est la consommation annuelle (par équivalent adulte) du ménage i ; et 1 est la fonction indicatrice qui vaut 1 si la condition indiquée dans la parenthèse est remplie (autrement dit si l'individu vit avec un niveau de consommation en dessous du seuil de pauvreté) et 0 sinon.

L'indicateur le plus simple est l'incidence (ou le taux) de pauvreté. S'il y a n personnes dans la population et que q d'entre elles sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles ont un niveau de consommation annuelle Y_i par adulte inférieur au seuil de pauvreté Z (donc, si $Y_i < Z$ pour q individus), le taux de pauvreté est $P_0 = q/n$. Cependant, cet indicateur présente certaines limites. En particulier, il n'informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Par exemple, si une personne pauvre devient plus pauvre après un choc, P_0 ne change pas. Pour cette raison, on utilise également la profondeur de la pauvreté. Cet indicateur est égal à la moyenne des écarts entre le seuil de pauvreté et le revenu des pauvres, en pourcentage du seuil de pauvreté, multiplié par l'incidence de la pauvreté. On calcule aussi la sévérité de la pauvreté, indicateur qui affecte un poids encore plus important aux plus pauvres et tient compte des inégalités parmi les pauvres.

3. Profil de pauvreté

3.1. Brève présentation de la population

Avant de décrire les caractéristiques de la pauvreté, il est intéressant de faire une brève présentation de la population qui permet de mieux appréhender les contours de la pauvreté. La population de la RCA estimée dans l'enquête est de 4.2 millions de personnes ; cette population est essentiellement rurale puisque plus de six personnes sur dix vivent dans les campagnes. Ce milieu offre souvent moins d'opportunités d'emploi, d'accès au crédit et d'accès à différentes infrastructures (routes notamment), surtout dans un pays vaste et enclavé comme la RCA où l'absence de routes induit des coûts de transaction élevés. Tous ces éléments sont de potentiels facteurs aggravant de la pauvreté. Le pays compte sept régions. Bangui, la capitale est une région à elle toute seule et cette ville concentre plus de 15 pourcent de la population. La population de cinq autres régions est assez importante, variant de 12 à 19 pourcent ; en fait une seule région, Fertit, avec 5 pourcent de la population est moins peuplée que les autres. A l'exception de la ville de Bangui, les six autres régions sont en majorité rurales. La ruralité est particulièrement forte dans le Yadé et l'Oubangui, où plus de huit personnes sur dix vivent dans les campagnes.

La structure par âge est la structure classique des pays d'Afrique subsaharienne, une population très jeune dont plus de 45 pourcent des habitants ont moins de 15 ans et 1.4 pourcent seulement de la population a plus de 65 ans. Cette jeunesse de la population est un des grands enjeux du développement du pays, car les besoins en infrastructures, notamment scolaires, les besoins en vaccins pour immuniser les enfants, etc., sont importants. Les ménages sont souvent dirigés par les hommes (8 ménages sur 10) et la taille moyenne des ménages n'est pas trop élevée (4.6 personnes en moyenne), tout au moins en comparaison avec la moyenne en Afrique subsaharienne. Souvent les femmes sont chefs de ménages quand elles sont célibataires, veuves ou divorcées, et ces ménages peuvent être plus vulnérables face à la pauvreté lorsque les femmes ont des revenus moins importants, mais ce n'est pas nécessairement le cas dans tous les pays.

Trois personnes sur cinq parmi les individus de plus de 15 ans ont un jour ou l'autre fréquenté une école, mais toutes n'en sont pas sorties avec l'aptitude à lire et à écrire une phrase simple ; ainsi le taux d'alphabétisation n'est que de 44 pourcent (61 pourcent en milieu urbain et seulement 31 pourcent en milieu rural). Il est important de relever que si toutes les personnes qui avaient un jour où l'autre été à l'école en étaient sorties avec les aptitudes nécessaires à la lecture et à l'écriture, on aurait un niveau d'alphabétisation nettement plus élevé. On peut avancer sans grand risque de se tromper que les sorties précoces du système scolaire, les redoublements et les abandons ont sérieusement limité cette possibilité d'avoir plus de personnes alphabétisées. Néanmoins les taux de scolarisation restent importants malgré une longue période de conflit (deux enfants sur trois entre 7 et 12 ans vont à l'école), mais il y a des marges de progressions surtout en milieu rural et pour les filles. On note qu'il y a une différence de 21 points de pourcentage entre les milieux urbain et rural à l'avantage du milieu urbain et une différence de 12 points de pourcentage à l'avantage des garçons par rapport aux filles.

Les indicateurs du marché du travail font ressortir un niveau d'activité élevé, un chômage quasi-inexistant (du fait de l'obligation de travailler, même pour de maigres revenus, en l'absence de programmes sociaux et filets de sécurité) et des emplois largement dominés par le secteur informel. Parmi les personnes de 15 ans et plus, huit sur dix sont présentes sur le marché du travail. Ces individus sur le marché du travail ont pratiquement tous un emploi, le chômage frappant moins de deux actifs sur 100. Ce faible niveau de chômage ne signifie pas pour autant que l'économie du pays crée vraiment des emplois décents. En fait, sur 100 emplois 64 s'exercent dans la petite agriculture extensive et 26 dans le secteur informel urbain, sous forme d'emplois dans une « entreprise » individuelle. Par comparaison le secteur moderne (public et privé) compte à peine dix emplois sur cent. Les emplois dans le secteur informel étant souvent des emplois à faible productivité, cette situation est elle aussi un facteur aggravant de la pauvreté.

Tableau 4 : Principaux indicateurs sociodémographiques par région

	Population			Genre		Structure par âge			Education		Marché du travail			
	Effectif de la population	Taille moyenne des ménages	% de la population rurale	% de femmes	% de ménages avec chef féminin	0-4 ans	5-14 ans	15-64 ans	Taux alfab. 15 ans et +	Taux scol. 7-12 ans	Taux d'activité 15 ans et +	Taux de chômage 15 ans et +	% d'emplois pour compte propre agricole	% d'emplois pour compte propre total
Plateaux	686218	4.8	65.1	51.5	23.5	20.0	26.1	52.4	50.3	72.1	81.4	1.7	63.8	90.6
Equateur	710877	4.4	68.1	51.4	17.9	21.7	26.3	50.8	38.1	59.8	84.7	1.5	71.1	91.2
Yadé	798049	4.3	83.7	50.1	21.5	21.6	27.1	49.6	28.2	52.8	86.1	0.8	86.1	95.2
Kagas	622453	4.7	72.9	49.1	16.7	19.6	29.3	48.9	34.1	65.8	89.5	0.6	76.9	96.1
Fertit	213469	4.3	70.9	49.8	19.5	19.2	26.7	51.8	36.7	62.1	88.0	0.6	60.9	93.4
Oubangui	521856	4.0	83.9	50.6	22.0	20.3	25.1	52.1	33.5	66.2	83.2	0.5	73.4	87.9
Bangui	651072	5.6	0.0	51.2	32.3	14.4	26.1	57.7	79.0	85.7	70.4	4.8	7.8	76.0
Ensemble	4203994	4.6	62.8	50.6	21.8	19.7	26.7	51.8	44.1	66.4	82.6	1.6	63.7	90.1

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ECASEB.

3.2. Estimations de la pauvreté

Un ménage est pauvre si la consommation par équivalent-adulte du ménage est de moins de 259.256 Fcfa par an (soit 710,3 Fcfa par jour aux prix de Bangui ; cela correspond à moins d'un dollar et demi par jour). Avec cette définition, 62 pourcent des individus vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui correspond à une population de 2.6 millions de personnes. En milieu urbain, près de la moitié des personnes sont pauvres et ce milieu qui regroupe 37 pourcent de la population concentre près de 30 pourcent des personnes pauvres. Le milieu rural où plus de sept personnes sur dix sont pauvres concentre plus de 70 pourcent de la population pauvre. La profondeur de la pauvreté est estimée à 29 pourcent et elle correspond à une intensité de la pauvreté parmi les pauvres de près de 47 pourcent. Cette intensité de la pauvreté correspond à un déficit de 121 000 FCFA en moyenne par équivalent-adulte pauvre (aux prix de Bangui). Ainsi, s'il était possible d'éradiquer la pauvreté avec un transfert parfaitement ciblé, il faudrait transférer aux pauvres environ 315 milliards de FCFA. Ce chiffre est purement indicatif, néanmoins il met en lumière l'effort à faire pour éradiquer la pauvreté quand on sait qu'il représente de l'ordre de la moitié du PIB du pays, et qu'il n'est pas possible d'effectuer de tels transferts parfaitement ciblés.

Sur le plan spatial, l'on note de grandes disparités des taux de pauvreté en 2008 comme c'était déjà le cas en 2003 (tableau 5). Les régions de Bangui et de l'Equateur sont les moins pauvres avec des taux de pauvreté inférieurs à 50 pourcent. Néanmoins, la région de l'Equateur a une profondeur de la pauvreté un peu plus élevée, suggérant que les pauvres y sont dans une situation plus difficile qu'à Bangui. A l'autre extrême, la région de Yadé est la plus rurale et la plus pauvre. Les niveaux de pauvreté des quatre autres régions sont entre ces extrêmes.

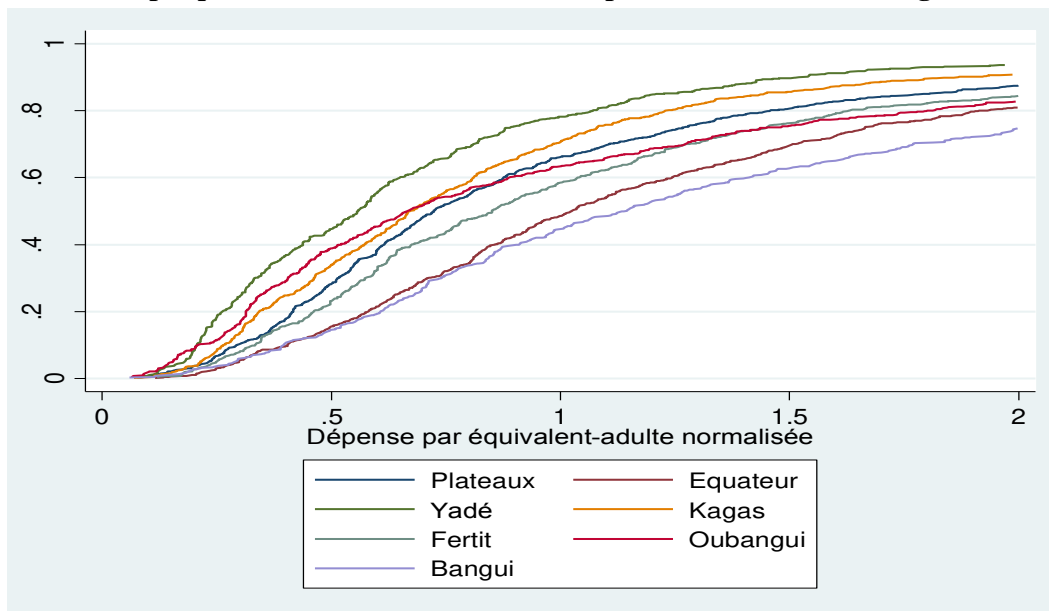
Tableau 5 : Indicateurs de pauvreté et d'inégalité par région

	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Structure de la population	Structure des pauvres	Cons. annuelle par eq.- adulte	Indice de Gini
Résidence							
Urbain	49.6	19.8	10.5	37.2	29.7	457477	0.533
Rural	69.4	34.4	20.9	62.8	70.3	295809	0.533
Région							
Plateaux	66.1	29.6	16.5	16.3	17.4	326761	0.516
Equateur	48.5	18.4	9.4	16.9	13.2	382100	0.437
Yadé	78.2	41.8	26.6	19.0	23.9	226525	0.510
Kagas	70.6	33.1	19.3	14.8	16.8	288931	0.516
Fertit	58.5	25.2	13.8	5.1	4.8	392108	0.544
Oubangui	63.3	34.1	21.8	12.4	12.7	395052	0.623
Bangui	44.6	17.4	9.2	15.5	11.1	537485	0.553
Ensemble	62.0	29.0	17.0	100.0	100.0	355920	0.543

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ECASEB.

Une manière de tester de la robustesse du classement de la pauvreté par région est d'utiliser des courbes de dominance. Au premier ordre, ces courbes donnent pour chaque région en abscisse le niveau de la consommation par équivalent-adulte et en ordonnée le pourcentage d'individus ayant au plus ce niveau de consommation. La lecture de ces courbes est aisée. Si la courbe d'une région A est toujours située en dessous de celle d'une région B, alors la pauvreté en A est plus faible que la pauvreté en B ; on dit que la région A domine la région B. L'intérêt de ce type d'analyse est qu'elle permet de vérifier si les comparaisons de la pauvreté sont robustes par rapport au seuil de pauvreté que l'on a retenu. L'examen des courbes de dominance de la pauvreté en 2008 apporte la confirmation que les régions de Bangui et de l'Equateur sont bien celles où la pauvreté est la plus faible, et la région de Yadé celle où les niveaux de pauvreté sont les plus élevés. Même pour les quatre autres régions, pour des seuils de pauvreté raisonnables (seuils inférieurs à 1.5 fois le seuil actuel) le classement des régions reste robuste.

Graphique 1 : Courbe de dominance du premier ordre selon la région



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ECASEB.

Les différences de pauvreté entre régions proviennent généralement au moins en partie des potentialités et de diverses opportunités qu'offrent les régions. Ces opportunités sont les possibilités d'emplois productifs, l'accès aux marchés, l'accès au crédit, l'accès aux terres, etc. Dans le cas présent, il faudrait une analyse approfondie de la géographie économique du pays pour cerner les facteurs explicatifs des disparités constatées. On peut au moins noter que la région de Yadé qui a le taux de pauvreté le plus élevé est aussi la région la plus rurale du pays ; étant donné que le milieu rural offre souvent peu d'opportunités, cela explique en partie le niveau élevé de pauvreté de la région. En revanche le plus faible niveau de pauvreté de la région de Bangui s'affirme simplement comme un résultat classique en Afrique ; la capitale offre plus d'emplois dans le secteur public, et ces emplois sont souvent plus rémunérateurs. Le cas de la région de l'Equateur est aussi intéressant : cette région est la plus au sud et elle est plutôt bien arrosée par la Sangha, un fleuve important en RCA. Cette région a donc de bonnes

potentialités dans le domaine de l'agriculture, même si elle est un peu éloignée du grand marché qu'est la capitale.

3.3. *Pauvreté et caractéristiques du ménage*

Comme le montre le tableau 6, la pauvreté augmente nettement avec la taille du ménage. Par exemple un quart des individus sont en situation de pauvreté dans les ménages à une personne contre trois quart dans les ménages qui comptent au moins dix personnes. Ce résultat semble souvent être évident, car mécaniquement, plus il y a d'individus dans un ménage pour un revenu fixe, moins grand est le revenu et donc la consommation par tête. Toutefois on peut très bien penser à un autre schéma où un individu supplémentaire apporterait plus que ses besoins, et les économies d'échelle aidant, on pourrait avoir un lien sous la forme d'une courbe en « U » entre niveau de pauvreté et taille des ménages. Mais ce n'est pas souvent le cas en Afrique.

Compte tenu de son rôle stratégique dans l'acquisition de revenus, et dans la prise de décision, le chef de ménage conditionne souvent le niveau de consommation du ménage. Ainsi certaines caractéristiques du chef de ménage telles que le genre, le niveau d'instruction, et la position par rapport au marché du travail sont importantes. Le tableau 6 suggère que la pauvreté est plus importante parmi les ménages dont le chef est de sexe masculin. Ce résultat peut apparaître comme contre-intuitif dans la mesure où en moyenne les femmes ont un capital humain plus faible et donc des revenus moins importants. De plus elles sont souvent victimes de discriminations sur le marché du travail et de celui du crédit. Il est donc souvent attendu que les ménages qu'elles dirigent aient des taux de pauvreté plus élevés que ceux dirigés par les hommes. Cependant ce résultat attendu n'est pas toujours celui qui ressort des analyses de la pauvreté. En fait en Afrique francophone, dans une moitié des pays on trouve le même résultat et dans une autre moitié le résultat contraire. Certains facteurs peuvent expliquer le présent résultat comme par exemple le fait que dans certains pays, la probabilité pour les femmes de se séparer de leur mari ou de ne pas se marier est plus élevée dans les milieux plus aisés, ou le fait que les revenus des transferts privés peuvent bénéficier plus aux populations vulnérables comme les femmes seules. La démographie des ménages peut aussi jouer un rôle étant donné que les ménages dirigés par les femmes seules ont souvent moins de membres. Quoi qu'il en soit le résultat trouvé dans le cas présent semble robuste dans la mesure où il est le même que celui trouvé avec l'ECV de 2003. Selon la Banque mondiale (2007), le taux de pauvreté dans les ménages dirigés par un homme était supérieur de 5 points de pourcentage à celui des ménages dirigés par une femme.

Le taux de pauvreté augmente avec l'âge du chef de ménage, même si les différences sont moins marquées que dans d'autres pays. Le taux de pauvreté varie de près de 59 pourcent pour les ménages dont le chef a moins de 30 ans à plus de 65 pourcent pour ceux dont le chef a plus de 60 ans. Plusieurs facteurs peuvent expliquer le profil de pauvreté selon l'âge. D'abord il y a le processus d'accumulation. L'âge étant corrélé à l'expérience professionnelle, on peut s'attendre à ce que les ménages dont les chefs sont plus âgés aient des niveaux de pauvreté moins importants. Mais il y a d'autres éléments qui jouent dans le sens contraire. L'effet de génération peut faire en sorte que les ménages dont les chefs sont plus jeunes et qui ont probablement un meilleur capital humain aient de meilleures rémunérations sur le marché du travail. Par ailleurs, dans la mesure où les charges familiales (taille des ménages et besoins croissants des enfants)

augmentent avec l'âge, dans le cas où le processus d'accumulation est faible, la pauvreté aurait plutôt tendance à augmenter. On relève par exemple que la taille du ménage croît avec l'âge de son chef jusqu'à 50 ans avant d'amorcer une tendance à la baisse ; ainsi ces phénomènes démographiques sont complexes et requièrent des techniques d'analyse plus avancées afin d'être mieux appréhendés.

Les éléments de capital humain, et notamment l'éducation, sont aussi des facteurs explicatifs des différences des niveaux de pauvreté entre ménages. En RCA comme ailleurs, les niveaux de pauvreté sont négativement corrélés au niveau d'instruction du chef de ménage. Sept personnes sur dix vivent dans un ménage pauvre parmi les ménages dont le chef est sans instruction ; en revanche une personne sur trois seulement vit dans un ménage pauvre parmi les ménages dont le chef a un niveau d'études universitaires. Les ménages dont le chef est sans instruction et ceux dont le chef a un niveau d'études primaires comptent deux tiers de la population et plus de 72 pourcent des personnes pauvres. Dans ces conditions, on peut espérer que des investissements consentis dans l'éducation aideraient à réduire la pauvreté. Toutefois le fait que le taux de pauvreté soit relativement élevé même parmi les ménages dont le chef a un niveau universitaire est en lui-même préoccupant, car cela montre que même ces ménages ont un certain degré de vulnérabilité. L'un des éléments qui pourraient expliquer ce taux de pauvreté relativement élevé parmi ces ménages est la solidarité ; il est possible qu'une partie des taux élevés de la pauvreté parmi les ménages dont le chef soit bien éduqué provienne du fait que ces ménages parfois acceptent de prendre charge d'enfants issus de ménages plus pauvres. Mais le manque d'opportunités d'emploi pour les personnes mieux éduquées joue aussi un rôle.

Du fait que les individus tirent principalement leurs revenus de l'exercice d'une activité économique, les contours de la pauvreté en relation avec la situation des individus sur le marché du travail méritent une attention particulière. Pour ce faire, on a réalisé une typologie des ménages en huit groupes socioéconomiques, en fonction de la situation d'activité et de la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage. Cette typologie comprend les ménages dont le chef travaille dans l'administration ; les ménages dont le chef travaille dans une entreprise privée ; les ménages des autres travailleurs dépendants du secteur privé (employés dans les ménages, apprentis, aides familiaux, etc.) ; les ménages dont le chef est employeur ; les ménages dont le chef travaille pour lui-même dans le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, sylviculture) ; les ménages dont le chef travaille pour lui-même dans les autres branches d'activité ; et enfin les ménages dont le chef est au chômage et enfin les ménages dont le chef est inactif (retraités et autres inactifs).

Tableau 6 : Indicateurs de pauvreté selon les caractéristiques du ménage et de son chef

	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Structure de la population	Structure des pauvres	Conso annuelle moyenne par éq.-adulte	Indice de Gini
Taille du ménage							
Une personne	26.2	10.6	5.6	2.1	0.9	743787.9	0.512
2 personnes	37.8	14.8	7.8	5.4	3.3	686673.6	0.616
3 à 5 personnes	58.1	25.6	14.4	39.9	37.4	372049.9	0.518
6 à 9 personnes	67.1	31.8	18.9	38.6	41.8	308726.9	0.525
10 personnes et +	74.0	39.0	24.6	13.9	16.6	253865.4	0.5201
Genre du chef de ménage							
		0.0	0.0				
Homme	62.6	29.1	17.0	81.2	81.9	356339	0.546
Femme	59.8	28.5	17.0	18.8	18.1	354106	0.529
Age du chef							
		0.0	0.0				
moins de 30 ans	58.8	25.0	13.7	20.0	18.9	392095	0.539
30-39 ans	59.8	28.2	16.9	30.3	29.2	371914	0.551
40-49 ans	64.4	31.4	18.8	26.0	27.0	338125	0.553
50-59 ans	64.9	31.7	19.1	14.5	15.2	338531	0.550
60 ans et plus	65.4	28.8	16.1	9.1	9.6	302022	0.466
Instruction du chef							
		0.0	0.0				
Sans instruction	70.3	34.5	20.7	29.9	33.9	275180	0.502
Primaire	64.1	30.1	17.8	37.5	38.8	361609	0.566
Secondaire 1	56.5	25.4	14.4	18.3	16.7	348870	0.489
Secondaire 2	51.7	21.9	12.6	9.8	8.2	407191	0.506
Supérieur	34.9	12.3	6.2	4.5	2.5	763931	0.601
GSE du chef de ménage							
		0.0	0.0				
Salarié administration	26.7	8.0	3.7	3.7	1.6	714298	0.521
Salarié entreprise	43.2	17.2	8.9	2.3	1.6	498672	0.521
Autre dépendant	49.0	18.1	9.3	9.7	7.7	456030	0.523
Employeur	49.0	25.2	16.0	1.7	1.4	413965	0.495
Compte propre agricole	72.1	35.5	21.4	60.5	70.3	267931	0.506
Compte propre non agricole	43.8	17.2	9.0	16.8	11.9	533556	0.553
Chômeur	73.3	36.8	22.9	1.0	1.1	229822	0.453
Inactif	65.5	31.5	18.7	4.2	4.4	287827	0.483
Ensemble	62.0	29.0	17.0	100.0	100.0	355920	0.543

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ECASEB.

La pauvreté suit dans une certaine mesure une hiérarchie sociale, avec l'incidence de la pauvreté étant la plus faible parmi les ménages dont le chef travaille dans l'administration. Ce groupe est le seul avec un taux de pauvreté inférieur à 30 pourcent ; toutes les autres catégories socioprofessionnelles ont des taux de pauvreté supérieurs à 40 pourcent. Ce résultat témoigne en particulier de la faiblesse du secteur privé à octroyer des emplois avec une rémunération décente (les ménages dont le chef est salarié du secteur privé ont un taux de pauvreté de 43 pourcent et les ménages dont le chef est employeur ont un taux de pauvreté du même ordre). A l'opposé des ménages dont le chef est salarié dans l'administration, ceux dont le chef travaille dans l'agriculture sont parmi les plus pauvres, et ils sont aussi pauvres que les ménages dont le chef est au chômage et même plus pauvres que ceux dont le chef est inactif. Parmi les ménages dont le chef est inactif, certains sont des retraités et bénéficient de transferts publics. Cela étant, le groupe qui mérite une attention particulière est celui des ménages dont le chef est travailleur pour compte propre dans l'agriculture. Ces ménages représentent plus de 60 pourcent de la population et concentrent plus de 7 personnes pauvres sur 10.

Les ménages dont le chef est exploitant agricole forment bien le groupe le plus défavorisé. La dépense moyenne par équivalent-adulte y est inférieure de plus de 25 pourcent à la moyenne nationale et la distance moyenne au seuil de pauvreté est de 36.5 pourcent, la plus élevée avec celle des chômeurs. L'étroitesse des superficies des exploitations agricoles, les difficultés d'accès au crédit, les pratiques culturales inappropriées, le mauvais état des infrastructures routières sont probablement parmi les principaux obstacles qui expliquent la faiblesse des revenus et donc la pauvreté de ce groupe. Les exploitations sont en général de petite taille, puisqu'une sur deux a moins d'un hectare selon l'enquête, ce qui doit à peine suffire pour produire la consommation propre du ménage. On ne dispose pas d'informations dans l'enquête sur les équipements agricoles, mais il est évident que la culture est peu mécanisée, ne laissant place qu'à des pratiques culturales fortement extensives avec de faibles rendements. Quant à l'accès aux infrastructures, l'éloignement par rapport aux routes et leur mauvaise qualité pose un problème d'accès aux marchés et accroît les coûts de transaction. Tous ces facteurs contribuent certainement à la pauvreté des exploitants agricoles et en font un groupe cible privilégié des politiques de lutte contre la pauvreté.

4. Corrélat de la pauvreté

La section précédente a été consacrée à un état des lieux de la pauvreté monétaire. Cependant, le fait de traiter une variable après l'autre ne permet pas de raisonner en termes de causalité, ou à tout le moins de corrélations partielles. A titre d'illustration, un ménage qui vit dans une région donnée peut être plus pauvre qu'un autre vivant dans une autre région. Le profil de pauvreté ne permet pas de dire si c'est le fait des dotations naturelles de la région et des opportunités qu'elle offre ou si la cause est plutôt inhérente aux caractéristiques propres aux ménages, comme par exemple le niveau d'éducation du chef. La présente section est consacrée aux déterminants ou corrélat de la pauvreté, c'est-à-dire à la recherche de facteurs qui expliquent la pauvreté et qui contribuent à marginaliser certaines catégories de population à la marge.

L'analyse des corrélat de la pauvreté utilise un modèle de régression linéaire. La variable expliquée est le logarithme de la dépense par équivalent-adulte rapportée au seuil de pauvreté. Les variables exogènes ou explicatives retenues sont : (a) les variables de

composition du ménage (nombre d'enfants, d'adolescents, d'adultes hommes, d'adultes femmes, de personnes âgées), l'âge du chef de ménage, son genre et sa situation matrimoniale; (b) le niveau d'instruction du chef de ménage et de son conjoint ; (c) les variables relatives aux caractéristiques du marché du travail du chef de ménage et de son conjoint ; (d) la superficie des terres cultivées et le capital social ; (e) l'accès aux infrastructures mesuré par le temps pour atteindre ces infrastructures ; (f) la région de résidence. Pour éviter des biais, des régressions séparées ont été estimées pour les milieux urbain et rural outre les régressions nationales. Les résultats apportent des éléments supplémentaires sur apprécier le contour de la pauvreté ; ils sont proches de ceux déjà obtenus à partir des données de 2003 (Banque mondiale, 2007). On présente ici les principaux enseignements que l'on tire de ces estimations. Les coefficients estimés au tableau 7 représentent typiquement le pourcentage d'augmentation de la consommation par équivalent adulte (normalisée par le seuil de pauvreté) associé avec les caractéristiques du ménage.

Un premier résultat concerne l'impact des charges démographiques sur le niveau de vie des ménages. Quel que soit l'âge ou le sexe d'un individu, sa présence dans le ménage contribue à faire baisser la consommation du ménage et donc à augmenter la probabilité de pauvreté. Par exemple, un adolescent supplémentaire fait baisser la consommation par équivalent-adulte de 14 pourcent en milieu urbain et 20 pourcent en milieu rural. Un adulte féminin additionnel induit une baisse de consommation moins importante qu'un adulte masculin. Ce phénomène pourrait s'expliquer par le fait que comparativement à la femme, le revenu rendu possible par la présence d'un homme additionnel dans le ménage pourrait être moindre que la part de ce dernier dans les besoins de consommation selon l'échelle d'équivalence utilisée. Cela étant les ménages pauvres ont en moyenne plus de membres (5.2 personnes en moyenne pour les ménages pauvres contre 3.9 pour les ménages non pauvres). Ce résultat, mis en regard avec le niveau de fécondité qui reste élevé (l'indice synthétique de fécondité est de 5 enfants en moyenne par femme) et la forte croissance de la population (2,5 pourcent en moyenne par an), montre que les politiques démographiques doivent être prises en compte dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

Un deuxième résultat qui mérite d'être souligné est relatif au genre du chef de ménage. En milieu urbain, les ménages dont le chef est une femme ont, toutes choses égales par ailleurs, un niveau de consommation inférieur de 13 pourcent à celui des ménages dont le chef est un homme ; ce pourcentage est de 2 pourcent en milieu rural. Ainsi contrairement à ce que montre l'analyse descriptive, les ménages féminins tendent bien à être plus vulnérables, quand ils sont comparés aux ménages masculins ayant des caractéristiques similaires. Si les ménages dirigés par une femme ont un plus faible niveau de pauvreté, cela est dû à d'autres facteurs comme par exemple la composition du ménage qui est plus favorable aux ménages dirigés par une femme.

Tableau 7 : Corrélats de la pauvreté

	National			Urbain			Rural		
	Coefficient	Ecart-type	P>t	Coefficient	Ecart-type	P>t	Coefficient	Ecart-type	P>t
Composition du ménage									
Nombre d'enfants 0-4 ans	-0.152	0.024	0.000	-0.136	0.030	0.000	-0.195	0.038	0.000
Enfants au carré	0.027	0.007	0.000	0.025	0.009	0.007	0.037	0.011	0.001
Nombre adolescents 5-14 ans	-0.212	0.015	0.000	-0.212	0.020	0.000	-0.207	0.022	0.000
Adolescents au carré	0.019	0.003	0.000	0.021	0.004	0.000	0.017	0.004	0.000
Nombre d'adultes masculin 15-64 ans	-0.274	0.029	0.000	-0.276	0.035	0.000	-0.274	0.052	0.000
Adultes masculin au carré	0.029	0.006	0.000	0.029	0.007	0.000	0.030	0.011	0.008
Nombre d'adultes féminin 15-64 ans	-0.133	0.030	0.000	-0.105	0.036	0.004	-0.209	0.064	0.001
Adultes féminin au carré	0.013	0.006	0.042	0.010	0.007	0.156	0.021	0.016	0.184
Nombre de personnes âgées, 65 ans +	0.077	0.097	0.428	0.223	0.121	0.066	-0.206	0.163	0.207
Personnes âgées au carré	-0.116	0.062	0.062	-0.198	0.080	0.014	0.031	0.099	0.758
Démographie du chef de ménage									
Chef féminin (oui)	-0.092	0.041	0.026	-0.135	0.052	0.010	-0.018	0.069	0.794
Age du chef	0.013	0.004	0.003	0.014	0.006	0.013	0.009	0.007	0.199
Age du chef au carré	0.000	0.000	0.008	0.000	0.000	0.023	0.000	0.000	0.287
Chef a un conjoint (oui)	-0.059	0.048	0.219	-0.117	0.060	0.051	0.074	0.083	0.374
Education du chef de ménage									
Sans instruction									
Primaire	0.119	0.025	0.000	0.063	0.034	0.064	0.161	0.036	0.000
Secondaire 1	0.162	0.031	0.000	0.120	0.039	0.002	0.214	0.051	0.000
Secondaire 2	0.170	0.041	0.000	0.184	0.048	0.000	0.085	0.080	0.288
Supérieur	0.455	0.064	0.000	0.472	0.069	0.000	0.065	0.190	0.733
Situation d'activité du chef									
Inactif									
Chômeur	-0.083	0.105	0.426	-0.039	0.112	0.724	-0.189	0.273	0.489
Actif occupé	0.171	0.050	0.001	0.156	0.058	0.007	0.199	0.095	0.037
Secteur institutionnel du chef									
Compte propre, dépendant									
Salarié public	0.387	0.064	0.000	0.339	0.067	0.000	0.464	0.198	0.019
Salarié privé	0.069	0.064	0.286	0.120	0.074	0.106	-0.085	0.124	0.492
Employeur	0.307	0.087	0.000	0.303	0.126	0.016	0.349	0.122	0.004
Branche d'activité du chef									
Agriculture									
Industries	0.230	0.040	0.000	0.156	0.052	0.003	0.312	0.062	0.000
Commerce	0.362	0.031	0.000	0.338	0.035	0.000	0.442	0.070	0.000
Services	0.162	0.034	0.000	0.171	0.039	0.000	0.101	0.072	0.156
Education du conjoint									
Sans instruction									
Primaire	0.074	0.028	0.008	0.051	0.037	0.170	0.110	0.042	0.009

Secondaire 1	0.198	0.044	0.000	0.150	0.050	0.003	0.343	0.102	0.001
Secondaire 2 et plus	0.208	0.071	0.003	0.197	0.076	0.010	0.160	0.196	0.415
Situation d'activité du conjoint									
Inactif									
Chômeur	-0.209	0.117	0.075	-0.183	0.120	0.127	-0.321	0.427	0.452
Actif occupé	-0.066	0.038	0.082	-0.102	0.047	0.031	-0.060	0.065	0.361
Secteur institutionnel du conjoint									
Compte propre, dépendant									
Salarié public	0.290	0.188	0.124	0.294	0.202	0.146	-0.245	0.468	0.601
Salarié privé	0.423	0.242	0.080	0.415	0.236	0.078	-	-	-
Employeur	0.267	0.224	0.232	0.151	0.298	0.612	0.372	0.342	0.277
Branche d'activité du conjoint									
Agriculture									
Industries	0.025	0.176	0.887	0.126	0.194	0.516	-0.087	0.422	0.837
Commerce	0.142	0.035	0.000	0.184	0.041	0.000	0.197	0.074	0.008
Services	0.189	0.051	0.000	0.311	0.058	0.000	-0.037	0.106	0.726
Capital productif et social									
Superficie des terres cultivées	0.005	0.001	0.000	0.011	0.003	0.000	0.004	0.002	0.016
Membre d'une association (oui)	0.003	0.025	0.905	0.032	0.032	0.304	-0.020	0.040	0.622
Accès aux infrastructures									
Temps à la source d'eau	-0.004	0.001	0.000	-0.003	0.001	0.022	-0.004	0.001	0.000
Temps au marché	0.000	0.000	0.572	0.000	0.001	0.956	0.000	0.000	0.313
Temps pour le transport public	0.000	0.000	0.098	-0.001	0.001	0.413	0.000	0.000	0.123
Temps pour l'école primaire	0.000	0.000	0.213	0.004	0.001	0.000	0.000	0.000	0.651
Temps pour l'école secondaire	0.000	0.000	0.944	-0.001	0.001	0.341	0.000	0.000	0.817
Temps pour le centre de santé	-0.001	0.000	0.000	-0.001	0.001	0.155	-0.001	0.000	0.000
Temps pour la route	0.000	0.000	0.096	0.000	0.001	0.919	0.000	0.000	0.082
Région									
Bangui									
Plateaux	-0.212	0.043	0.000	-0.263	0.047	0.000	-0.084	0.055	0.129
Equateur	0.081	0.044	0.068	0.081	0.048	0.096	0.161	0.056	0.004
Yadé	-0.364	0.047	0.000	-0.195	0.052	0.000	-0.470	0.061	0.000
Kagas	-0.269	0.044	0.000	-0.252	0.050	0.000	-0.187	0.055	0.001
Fertit	-0.099	0.045	0.028	-0.091	0.049	0.066	(dropped)		
Oubangui	-0.069	0.045	0.125	0.029	0.050	0.560	-0.111	0.059	0.058
Milieu rural (oui)	-0.096	0.027	0.000						
Constante	0.365	0.112	0.001	0.304	0.142	0.032	0.254	0.174	0.144
Statistiques									
Nombre d'observations	6897			3935			2962		
R ²	0.252			0.248			0.242		

Source : Estimations des auteurs à partir des données de l'ECASEB.

Le résultat suivant concerne le capital humain, notamment le niveau d'instruction et l'expérience professionnelle. Pour ne prendre que le niveau d'instruction du chef de ménage en milieu urbain, par rapport à un ménage dont le chef n'a jamais été à l'école, un ménage dont le chef a fait des études primaires améliore la consommation par équivalent adulte de 6 pourcent. Cet effet est respectivement de 13 pourcent, 20 pourcent et 60 pourcent pour les ménages dont le chef a un niveau d'études secondaire 1^{er} cycle, secondaire 2nd cycle, et supérieur. En milieu rural, il y a un impact important pour le primaire et le secondaire 1^{er} cycle ; en revanche du fait qu'il y a peu de ménages ayant un niveau d'étude plus élevé en milieu rural, l'effet pour des études plus avancées est mal capté. Quant à l'expérience professionnelle, elle est prise en compte indirectement par l'âge du chef de ménage. En milieu urbain une année supplémentaire améliore le niveau de vie du ménage de 1,4 pourcent et en milieu rural l'effet est nul. Même si ces effets paraissent faibles, leur significativité est importante car elle tend à montrer qu'il y a quand même un processus d'accumulation dans les ménages, à tout le moins en milieu urbain.

Le secteur institutionnel où l'individu exerce son activité et la branche à laquelle appartient son entreprise ou son travail sont aussi des corrélats de la pauvreté. D'abord il ressort du modèle économétrique qu'il y a une prime à être présent sur le marché du travail, par rapport aux chômeurs. En milieu urbain le fait d'être actif occupé induit une augmentation de la consommation par équivalent-adulte de 17 pourcent par rapport à un ménage dont le chef est sans-emploi ; en milieu rural ce pourcentage est de 22 pourcent. S'agissant du secteur institutionnel, il y a une prime pour un ménage dont le chef travaille dans l'administration ou est employeur dans le secteur privé. En milieu urbain (resp. milieu rural), un ménage dont le chef travaille dans l'administration a un niveau de consommation par équivalent-adulte supérieur de 40 pourcent (resp. 59 pourcent) à celui dont le chef travaille dans une entreprise individuelle ou est sans-emploi ; pour les ménages dont le chef est employeur, ce gain est de 35 pourcent en ville et de 41 pourcent dans les campagnes. En revanche, les secteurs d'occupation du conjoint n'ont pas d'impact sur la consommation des ménages. Quant à la branche d'activité, les résultats du modèle confirment qu'il y a une décote si l'on travaille dans l'agriculture, confirmant ainsi la vulnérabilité des ménages concernés. On se rappelle que les ménages d'employeurs ont un taux de pauvreté élevé. L'analyse économétrique donne un résultat contraire et montre que toutes choses égales par ailleurs, ces ménages ont un niveau de consommation par équivalent-adulte proche de celui des ménages du secteur public. Ce résultat est plutôt rassurant dans la mesure où il montre qu'il est rentable d'entreprendre. Si les ménages d'employeurs ont un taux de pauvreté élevé, c'est le fait d'autres facteurs, notamment ceux relatifs à la démographie des ménages.

En outre, l'analyse économétrique montre qu'il y a une corrélation positive entre les actifs de production (la terre) et la consommation des ménages. La possession des terres contribue à améliorer le niveau de consommation par équivalent-adulte, mais l'impact est faible, ce qui peut tendre à montrer qu'il faudrait associer d'autres éléments aux terres, notamment les moyens de production. En revanche, le fait d'appartenir à une association quelconque n'a pas d'impact sur le niveau de consommation du ménage ; alors que dans d'autres pays ces associations jouent un rôle important pour améliorer l'accès au crédit afin de financer par exemple les activités génératrices de revenu, et jouent aussi le rôle d'assurance en cas de sinistre (maladie, décès, etc.). Il est possible

cependant que la décision d'appartenir à une association dépende elle-même du niveau de consommation des ménages, auquel cas il pourrait y avoir un biais dans les estimations.

Les régressions mettent aussi en évidence un certain impact de l'accès aux infrastructures. Les résultats de l'analyse économétrique suggèrent que l'absence d'infrastructures contribue à l'exclusion de certains ménages du marché et des opportunités de revenus. Les estimations économétriques effectuées présentent une significativité du coefficient relatif au temps qu'il faut mettre pour aller à la source d'eau et au centre de santé les plus proches, en particulier en milieu rural. Les signes négatifs obtenus traduisent probablement en partie les coûts de transaction plus élevés pour les zones enclavées. Les régressions suggèrent également des différences entre régions. Au plan national, le milieu rural est défavorisé par rapport au milieu urbain. Ensuite pour les régressions spécifiques par milieu, en milieu urbain à l'exception de deux régions (Equateur et Oubangui), les autres sont défavorisées par rapport à Bangui. Pour le milieu rural, toutes les régions (sauf celle du Plateaux) ont un avantage par rapport à Fertit.

5. Conclusion

L'objectif de cette étude était limité : il s'agissait simplement de présenter un profil de base et une analyse des corrélats de la pauvreté en RCA à partir des données de l'enquête ECASEB réalisée en 2008 par l'ICASEES. L'étude confirme que la pauvreté demeure massive en RCA et par conséquent les moyens à mobiliser pour la faire reculer doivent être importants dans les années à venir si l'on veut obtenir un véritable impact. Le profil de pauvreté a contribué à identifier certaines catégories de ménages potentiellement cibles des politiques publiques. Sur le plan régional, la pauvreté est presque partout élevée, sauf peut-être à Bangui et en Equateur. Les ménages de grande taille dont les chefs ont un faible niveau d'instruction faible et travaillent dans l'agriculture sont particulièrement vulnérables, tout comme le sont les ménages dont le chef est sans emploi. Ces résultats ne sont évidemment pas surprenants, mais le profil et l'analyse de la pauvreté présentés dans cette étude devraient aider à mesurer et évaluer d'ici quelques temps l'impact des mesures de lutte contre la pauvreté mises en œuvre dans le cadre du document de stratégie de réduction de la pauvreté adopté par le gouvernement.

Bibliographie

Banque mondiale, 2007, *République Centre-Africaine : Diagnostique de la pauvreté*, Poverty Reduction and Economic Management Department, Africa Region, The World Bank, Washington, DC.

Charny, J. et J. C. Woodfork, 2007, *The Central African Republic: Worsening Crisis in a Troubled Region*, United State Institute of Peace, Washington DC.

Coudouel, A., J. Hentschel, et Q. Wodon, 2002, Poverty Measurement and Analysis, in J. Klugman, editeur, *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*, Volume 1: Core Techniques and Cross-Cutting Issues, World Bank, Washington.

Foster, J., E. Greer, et E. Thorbecke, 1984, A Class of Decomposable Poverty Measures, *Econometrica* 52(3): 761-765.

International Monetary Fund, 2010, *Central African Republic: Sixth Review Under the Arrangement Under the Extended Credit Facility and Financing Assurances Review*, Staff Report No. 10/332, Washington DC.

Jauer, K., 2009, *Economic crisis hits Central African Republic*, The Humanitarian and Development Partnership Team (HDPT), Bangui.

Keller, W., 2010. *Central African Republic's Reforms Enter Crucial Phase*, African Department, IMF Survey, Washington DC.

Salmon, L., J. Teberos, et Q. Wodon, à paraître, Impact of the Economic Crisis in the Central African Republic: Quantitative and Qualitative Assessments, in R. Heltberg, N. Hossain, et A. Sumner, éditeurs, *Risk and Resilience in the 21st Century: Coping with the Triple F Crises 2008-2010*, World Bank, Washington, DC.

Mercy Corps, 2010, *Coping with the Economic Crisis*, Bangui.

Ravallion, M., 1994, *Poverty Comparisons*, Chur, Switzerland: Harwood Academic Publishers.

République Centrafricaine, 2008, *DSRP 2008-2010 : Document de stratégie de réduction de la pauvreté*, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale, Bangui.

World Bank, 2011, *Country Partnership Strategy Progress Report for the Central African Republic*, Report No. 59874-CF, Washington, DC.